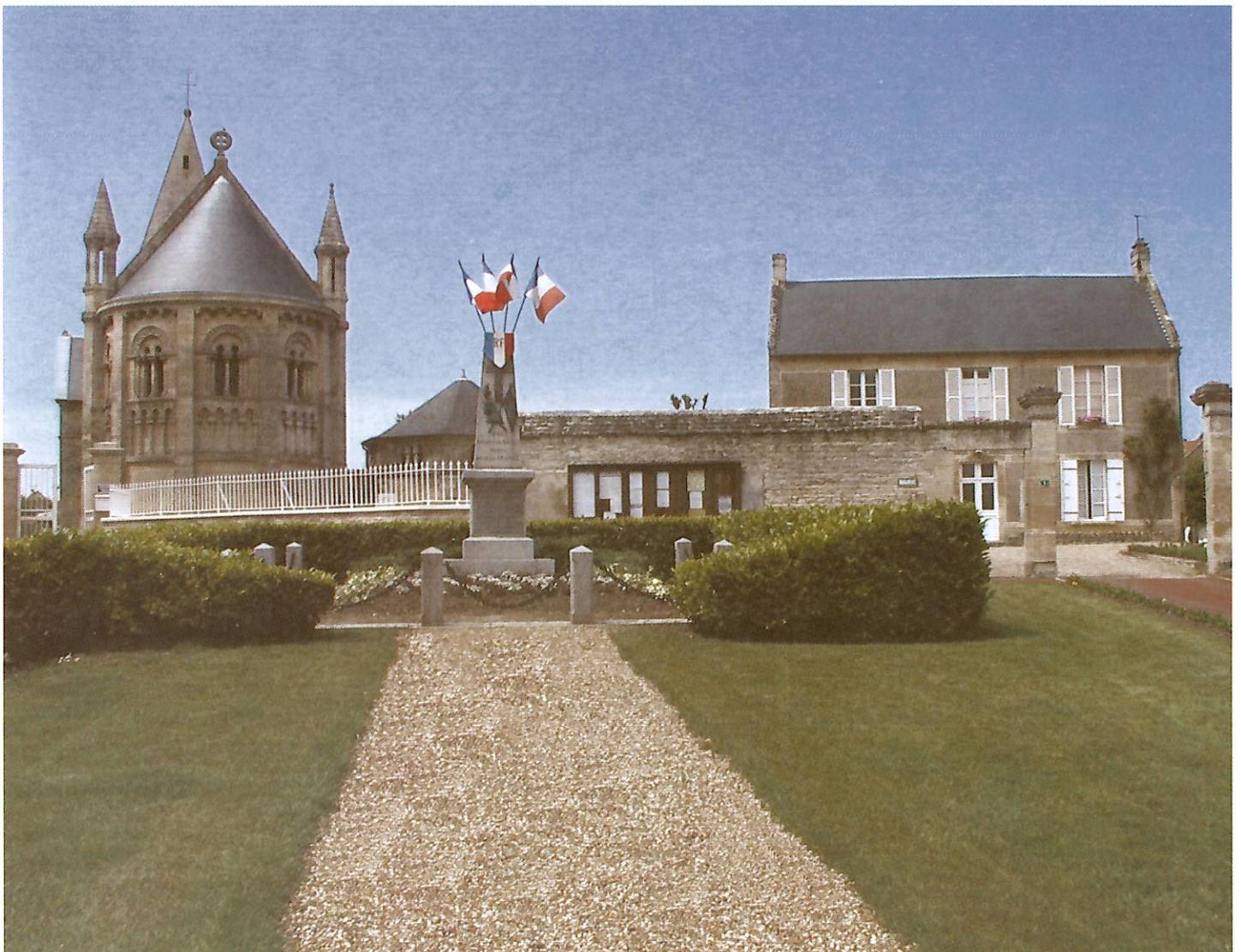




Bulletin municipal



JANVIER 2005

VOEUX DU MAIRE

2005

2005

Je souhaite avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté en 2004 et pour leurs familles.

Pensée également pour les familles des victimes de l'océan indien.

Par la mondialisation du tourisme, l'humanité toute entière vient d'être rappelée brutalement et de façon dramatique pour les populations pauvres du pourtour de l'océan indien en particulier, que malgré sa science et ses technologies, elle ne dominera pas les phénomènes telluriques qui secouent périodiquement notre planète.

Paradoxalement la faune terrestre et marine n'a pas été touchée ; une fillette de 10 ans a qui on avait appris ce qu'est un raz de marée a très vite compris ce qui allait se passer et sauvé sa famille.

Il est donc de la responsabilité des pays les plus riches de mettre en place au niveau planétaire, à commencer par les points les plus sensibles du globe, un système d'alerte et la formation des populations à une stratégie de sauvegarde. La prévention dans tous les domaines est toujours jugée trop chère, cependant, après le sinistre on trouve des sommes considérables pour tenter de reconstruire, mais le désastre humain n'est jamais réparable.

Souhaitons qu'il en résulte une prise de conscience générale que notre environnement n'est pas inépuisable, que le protocole de KIOTO soit appliqué par tous les pays et que l'on aille au-delà pour l'avenir des générations futures. Nous sommes tous responsables !

Souhaitons également que les dirigeants du monde comprennent que les guerres ne mènent à rien et que les souffrances des populations les plus exposées, notamment les femmes et les enfants cessent.

Souhaitons que la « vieille » Europe continue à progresser dans l'union autour des valeurs de la démocratie, de la paix, des droits de l'humain ; que son exemple face « tâche d'huile ».

Ne tirons pas allègrement un trait sur soixante ans de paix sur notre continent, alors que des pays viennent de rejoindre l'Union et que d'autres peuples d'Europe aspirent à y rentrer.

Cela dépendra de chacun et de chacune d'entre nous en 2005 par notre vote.

Bienvenue aux nouvelles Basliennes et nouveaux Basliens.

Au nom du Conseil Municipal, donc aussi à mon nom, je vous souhaite à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, à commencer par la meilleure santé possible pour affronter tous les aléas de la vie. Ces vœux vont aussi à vos familles et à celles et ceux qui vous sont chers.

Comme chaque année, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour nous : le personnel de la Commune, du SIVOS et de « Cœur de Nacre », les élus communaux et intercommunaux, le corps enseignant, mais aussi les associations et leurs membres actifs toujours trop peu nombreux.

Permettez-moi de rappeler que la vie associative est ouverte à chacune et chacun d'entre vous, une fois installés pour les nouveaux habitants. C'est enrichissant et permet de lier connaissance en donnant un peu de son temps et en partageant ses connaissances.

La Bibliothèque de BASLY est remplie de nombreux livres à emprunter ou à lire sur place, (dont une partie importante est renouvelée tous les trimestres, grâce à la bibliothèque départementale de prêt) pour les enfants, mais aussi pour les adultes !

Un grand merci aux trois bibliothécaires bénévoles qui assurent le fonctionnement de cette bibliothèque avec dévouement et compétence.

Je tiens à féliciter les familles qui ont offert aux passants l'illumination de leur maison et que ce sens de la fête se développe dans notre village.

Je veux remercier les artisans qui dans ces pages se font connaître tout en aidant à la publication des bulletins. Ils méritent tous votre confiance par la qualité de leur travail.

A TOUTES et à TOUS BONNE et HEUREUSE ANNEE

Le Maire,
François OUDIN

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK

Téléphone Télécopie : 02 31 80 07 25

Secrétariat ouvert :

**Mardi, mercredi et samedi de
9 h 00 à 12 h 00**

M. le Maire et MM. Les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

BIBLIOTHEQUE

(ouverte à tous)

Ecole Primaire

Mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Fermée du 14 juillet au 15 août 2004

CANTINE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82

Ou SIVOS : 02 31 80 54 25

GARDERIE

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente)

De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 30

ENCOMBRANTS

Voir l'article sur les déchets ménagers

ETAT CIVIL

Naissances :

AMAR Chloé, le 09 juillet 2004

MICHEL Maxime, le 13 juillet 2004

PESQUEREL Léa, le 24 juillet 2004

COCHEPIN Carla-Marie, le 12 août 2004

LEPETIT Lilou, le 24 octobre 2004

GUESNON Robin, le 02 novembre 2004

LEBOURGEOIS Théophile, le 21 décembre 2004

DELAVILLE Sacha, le 30 décembre 2004

Mariage :

LE BOULICAUT Yannick et BARBIER Marie-Pascale

Le 24 juillet 2004

GOUT Sylvestre et PENVERN Valérie

Le 18 septembre 2004

Décès

SIMON Vve PENNERAS Paulette, à CAEN le 22 août 2004

Nous sommes de tout cœur avec la famille dans cette épreuve.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

APPELS D'URGENCES

S.A.M.U. : 15	SAPEURS-POMPIERS : 18 Tél. Portable : 112
C.H.U. : 02.31.06.31.06	C.H.R. : 02.31.27.27.27
Allo Enfance Maltraîtée : 119 ou 0.800.05.41.41	Centre ANTI-POISON ROUEN : 02.35.88.44.00 RENNES : 02.99.59.22.22
GENDARMERIE : 17 Douvres : 02.31.37.29.63 Horaire : 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00	EDF GDF (n° AZUR) : 08.10.32.65.70 Dépannage Gaz : 02.31.37.20.97 Dépannage électricité : 02.31.37.20.98

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bureau de POSTE Thaon : 02.31.80.00.19	AIRE Lion-sur-mer : 02.31.97.54.82	METEO France Carpiquet : 08.36.68.02.14
TRESOR PUBLIC Courseulles-sur-Mer : 02.31.37.46.32	PRESBYTERE Douvres-la-Déivrande : 02.31.97.54.82	DECHETERIE Saint-Aubin-sur-Mer : 02.31.97.43.32
Lundi et Mercredi : 14h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 13h00 14h00 à 17h00 (hiver) 14h00 à 18h00 14h00 à 17h00 (hiver) 14h00 à 19h00 (du 15/06 au 15/09)		
<u>Déchèterie :</u>		
<p style="text-align: center;"><u>DENTISTES</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Courseulles-sur-Mer</u></p> Duncombe 02.31.37.43.80 Le louedec 02.31.37.99.50 Troisemaine 02.31.37.99.50 <p style="text-align: center;"><u>Douvres-la-Déivrande</u></p> Bessac 02.31.37.93.82 Patriarche 02.31.37.50.55 Turgot-Bottereau 02.31.37.34.38 <p style="text-align: center;"><u>Mathieu</u></p> Delmotte 02.31.44.34.00 <p style="text-align: center;"><u>Thaon</u></p> Villedieu 02.31.80.31.30 <p style="text-align: center;"><u>DERMATOLOGUE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Douvres-la-Déivrande</u></p> Dechauffour 02.31.37.94.12 <p style="text-align: center;"><u>GYNECOLOGUE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Douvres-la-Déivrande</u></p> Rivière 02.31.37.21.59 <p style="text-align: center;"><u>INFIRMIERS</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Courseulles-sur-Mer</u></p> Berthaud 02.31.37.93.38 Brossillon 02.31.37.48.88 Deysine 02.31.37.48.88 Higonenq 02.31.37.48.88 Le Boucher 02.31.37.93.38 Vigier 02.31.37.90.99	<p style="text-align: center;"><u>INFIRMIERS (suite)</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Douvres-la-Déivrande</u></p> Boisnard 02.31.37.14.00 Dechauffour 02.31.37.31.62 Hauschalter 02.31.37.25.87 Legrix 02.31.37.14.00 Matelot-Saliou 02.31.37.31.62 Richier 02.31.37.14.00 <p style="text-align: center;"><u>Mathieu</u></p> Berceron 02.31.44.16.32 De Barros 02.31.44.16.32 <p style="text-align: center;"><u>Thaon</u></p> Pelletier 02.31.80.35.32 <p style="text-align: center;"><u>KINESITHERAPEUTES</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Courseulles-sur-Mer</u></p> Demercastel 02.31.37.44.29 Guinhut 02.31.37.80.27 Lamarre 02.31.37.80.27 Noël 02.31.37.80.27 Rougereau 02.31.37.80.27 <p style="text-align: center;"><u>Douvres-la-Déivrande</u></p> Chereul 02.31.37.33.50 Duval 02.31.37.29.92 Lepage-Dufour 02.31.37.96.71 Maymaud 02.31.37.29.92 Pardillos 02.31.37.29.92 <p style="text-align: center;"><u>Mathieu</u></p> Pimont 02.31.95.86.70 <p style="text-align: center;"><u>Thaon</u></p> Delmaire 02.31.80.09.20	<p style="text-align: center;"><u>MEDECINS</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Courseulles-sur-Mer</u></p> Geslain 02.31.37.45.24 Grenier 02.31.37.45.14 L'honneur 02.31.37.45.14 Marmontel 02.31.37.45.24 Lair 02.31.37.45.14 Tanné 02.31.37.45.14 <p style="text-align: center;"><u>Douvres-la-Déivrande</u></p> Delforge 02.31.37.30.62 Dupuy 02.31.37.30.62 Gautier 02.31.37.78.11 Lebailly 02.31.37.30.62 Lemerre 02.31.37.30.62 Malhère 02.31.37.30.62 Mantoulet 02.31.37.57.57 <p style="text-align: center;"><u>Mathieu</u></p> Gillot 02.31.47.17.76 Granger 02.31.95.29.09 <p style="text-align: center;"><u>Thaon</u></p> Jullich 02.31.80.02.22 Maillol 02.31.80.28.52 <p style="text-align: center;"><u>PHARMACIES</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Courseulles-sur-Mer</u></p> Gazengel 02.31.37.48.17 Marette 02.31.37.45.10 <p style="text-align: center;"><u>Douvres-la-Déivrande</u></p> Rouault-Muller 02.31.37.21.76 Tailpied-Hardy 02.31.37.29.60 <p style="text-align: center;"><u>Mathieu</u></p> Perichon-Galbrun 02.31.44.17.79 <p style="text-align: center;"><u>Thaon</u></p> Saussereau 02.31.80.01.88

DECISION DU CONSEIL DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2004

Adhésion fourrière animale en 2004

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Décide de prolonger l'adhésion en 2004 et de verser la somme de 0.31 € par habitant soit $0.31 \times 665 = 206.15$ €.
- Autorise le maire à signer la Convention.

Demande de subvention pour plantations RD 219

Mise en place d'une haie RD 219 route de Saint Aubin entre le cheminement piétonnier et la voie. Cette demande concerne la portion située entre la RD 83 et la rue du Bac du Port.

Exonération des taxes sur les spectacles année 2005

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de supprimer la taxe sur les spectacles à toutes les manifestations organisées sur la Commune pour l'année 2005.

Subvention voyage collège de Courseulles sur mer

5 élèves de la Commune participeront à un voyage en Andalousie. Les enseignants sollicitent une subvention.

Le Conseil Municipal par une abstention et dix pour, vote une subvention de 100 €.

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

160 € pour une concession à perpétuité

80 € pour une concession de 30 ans

Le conseil municipal décide l'augmentation précisée ci-dessus par 10 voix pour et 3 abstentions.

CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ETAT

M. OUDIN donne lecture de la convention remise par la DDE, relative à l'assistance des services de la Direction Départementale de l'Équipement du Calvados, auprès de la Commune de BASLY, qui comprend une mission de base, assortie éventuellement de missions complémentaires.

Durée de la convention

1 an. Elle peut être renouvelée deux fois, par tacite reconduction

Coût pour la commune : 227.81 € pour 1 an. (Compte tenu que BASLY appartient à un groupement de communes).

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable à la convention présentée par la D.D.E. et autorise Monsieur le Maire à la signer (mission de base + missions complémentaires).

Le montant sera prévu au Budget.

RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE

Augmentation de la population de BASLY supérieure à 15 % avec plus de 25 logements neufs sachant que le recensement général n'interviendra pour la commune qu'en 2008.

Le recensement complémentaire ne concernera que les logements achevés depuis mars 1999

Le conseil à l'unanimité donne un avis favorable à l'élaboration d'un recensement complémentaire en octobre 2004 et autorise le maire à engager la procédure et signer les documents d'inscription.

UTILISATION TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Football club de BASLY (association de 20 joueurs, dont 7 de BASLY) souhaite disposer du terrain de football pour la prochaine saison 2004/2005.

Une convention devra être passée entre le Maire et le Football club de BASLY précisant les droits et devoirs pour le prêt du terrain de football. Dans ce cadre, il sera demandé à l'USFTVM de ne plus utiliser le terrain de BASLY (actuellement les mercredi et samedi) à la saison prochaine. Pour information l'USFTVM dispose déjà de 5 terrains de football. Cette décision est soumise au vote du Conseil Municipal soit 7 pour, 1 abstention, 3 contre.

REGLEMENTATION CIRCULATION RUE DE L'EGLISE ET IMPASSE PLACE DE L'EGLISE

Mise en sens unique de la rue de l'église :

- Le Conseil Municipal adopte cette mise en sens unique : 9 voix pour / 3 abstentions
- Etudie la circulation piétonne (signalisation au sol sur chaussée pour délimitation d'un cheminement pour piétons).

Sens interdit Impasse place de l'Eglise :

- Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette disposition,
- Demande la mise en place d'un panneau sens interdit « sauf riverains ».

DECISION MODIFICATIVE N°1

La commune doit à 2 personnes une caution pour le tennis municipal. Sachant que ce remboursement sera imputé au compte 678 du budget fonctionnement dépenses, et qu'il n'y a pas de crédit voté à cet article, décide de porter au compte 678 + 10 € alimenté par une réduction de -10 € au compte 6182.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

TRANSFERT DE CHARGES ECOLES DE MUSIQUE DOUVRES LUC SUR MER A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR DE NACRE »

Le Maire donne lecture de la proposition de la commission d'évaluation des charges concernant le transfert des écoles de musique de Douvres et Luc sur Mer à « Cœur de Nacre ».

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

Donne un avis favorable aux modifications proposées par la commission d'Evaluation des charges concernant Douvres la Délivrande et Luc sur Mer qui portent sur « l'Enseignement de la Musique » :

DECISION MODIFICATIVE N°2

Une somme de 114.75 euros a été versée à tort au profit de la Commune pour la redevance d'occupation du domaine public par EDF. Afin de régulariser la situation il y a lieu d'émettre un mandat au compte 673 (titre annulé sur exercice antérieur) sachant qu'il n'y a pas de crédit ouvert à cet article, une somme de 114.75 euros sera prélevé sur le compte 60633, soit :

- + 114.75 au compte 673
- 114.75 au compte 60633

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL D'ASSAINISSEMENT ANNEE 2003

Monsieur le Maire demande à M. PENVERN de présenter le rapport annuel d'Assainissement pour l'exercice 2003.

Le Conseil Municipal a pris note du rapport annuel et l'accepte. (ce rapport est consultable en Mairie).

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LA REGION SUD DE CREULLY ET ADHESION AU SDEC ENERGIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Demande

- la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Région Sud de Creully à compter du 31 décembre 2004,
- son adhésion directe au SDEC Energie sous la condition suspensive que la même décision ait été prise par les conseils municipaux de l'ensemble des communes membres à compter du 1^{er} janvier 2005 et, dans le même temps et selon les mêmes conditions,
- l'adhésion de chaque commune directement au SDEC Energie au titre de la compétence « électricité » »,

Désigne :

- en qualité de délégué titulaire : M. Michel LEGRAND
- en qualité de délégué suppléant : M. Denis PENVERN

Accepte l'adhésion de toute nouvelle commune du département pouvant être présentée au SDEC Energie dans l'avenir.

PROJET « Cœur de Nacre » VOIRIE DOUCE

Le Conseil Municipal demande la création d'une piste cyclable pour aller de BASLY à DOUVRES.

SUBVENTIONS 2004

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 110 € au Comité JUNO et 335 € à l'ADMR.

Syndicat d'assainissement de la Région de Thaon /Commune de Bénvy sur mer – Fusion des collectivités, principe de l'intégration de BENY sur MER dans le syndicat.

M. PENVERN fait savoir que BENY sur MER a souhaité intégrer le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Thaon.

Dans ce cadre, le Syndicat de THAON et la Commune de Bénvy sur Mer ont adopté par délibération le principe de l'intégration de Bénvy sur Mer dans le Syndicat. Aujourd'hui, les trois communes adhérentes (BASLY- FONTAINE-HENRY et THAON) sont saisies pour délibérer sur ce projet. Des échanges ont lieu entre les membres du Conseil Municipal qui ont noté que le transfert des eaux usées de Bénvy sur Mer par le réseau de BASLY provoque des désagréments dans les lotissements riverains du réseau (mauvaises odeurs) rue des Sorbiers /rue du temple.

Après discussion, le Conseil Municipal refuse l'intégration de Bénvy sur Mer dans le syndicat, tant que les odeurs persisteront et qu'il ne sera pas créé un tuyau de dérivation hors le circuit général des pavillons (sorbiers), soit 10 voix pour le refus, 1 abstention.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS DE FOOTBALL

M. le Maire fait état du bilan financier présenté par le football club de BASLY.

Après différents échanges, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (11 voix) d'attribuer au Football club de BASLY une subvention de 300 €.

Après avoir eu connaissance du nombre de joueurs de BASLY inscrit pour 2004/2005, en séance du prochain conseil, les membres décideront de l'octroi d'une subvention à l'USFTVM.

JL Motoculture
Vente – Réparation
Entretien – Dépannage
Cycles, cyclos toutes marques

Tél.: **02.31.37.54.55**
Z.I Route de Reviars
Route de Caen
14470 COURSEULLES S/MER

Récupération de ferraille - Voitures et épaves
Dépannage 24/24
HUET Olivier

Tél.: **02.31.80.36.84**
02.31.80.98.77
06.84.22.04.30
7 rue Talbot
14610 BASLY

Boulangerie – Pâtisserie

M. Mme DESOBEAUX
Ouvert le lundi
Fermé le mardi

Tél./ Fax : **02.31.80.08.15**
3 route de Saint Aubin
14610 BASLY

Couverture – Zinguerie – Ramonage
Neuf et Rénovation – Démoussage

Entreprise PESNELLE

Tél : **02.31.80.08.40**
Fax : **02.31.80.64.19**
Mail : **ent.pesnelle@wanadoo.fr**
17 rue talbot
14610 BASLY

SANICLIM (SARL)

Plomberie – Dépannage
Chauffage (mazout – gaz)

Tél.: **02.31.80.07.50**
Fax : **02.31.80.68.55**
18 rue du bac du port
14610 BASLY

LEPETIT
électricité

Installation - Dépannage

Tél.: **02.31.08.49.40**
Fax : **02.31.08.49.60**
17b rue du bac du port
14610 BASLY

PAYSAGISTE
Bruno HEBERT

Entretien et création d'espaces verts
Elagage – Abattage

Tél : **02.31.80.00.83**
5 route de Courseulles
14610 BASLY

COMMISSION DES AFFAIRES TECHNIQUES DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

La commission des affaires techniques et des travaux a au cours de ses réunions examiné les opérations ci-après, certaines étant réalisées à ce jour.

RUE de L'EGLISE – mise en sens unique

Le mur de l'Eglise, dans sa partie face à la maison du temps de vivre, présente une chaussée et des trottoirs très étroits. Les croisements de véhicules sont impossibles. Par ailleurs, l'interdiction de tourner à gauche disposée sur la route de Courseulles n'est toujours pas respectée au risque d'un face à face dangereux dans la rue de l'Eglise.

Le Conseil municipal a donc décidé de réduire la circulation à un seul sens dans cette rue, de la placette vers la route de Courseulles. Pour ce faire, deux panneaux de signalisation sens interdit seront disposés à l'entrée de la rue. Une ligne blanche sera matérialisée au sol côté lotissement Emmanuel, pour délimiter la circulation piétonne de la circulation des véhicules.

ROUTE DE DOUVRES – Traitement de l'accotement entre la chaussée et le cheminement piéton – face lotissement « clos des aubépines ».

Les revêtements de la chaussée et des trottoirs du lotissement sont achevés. L'aménageur après concertation avec la municipalité assurera dans un premier temps, la préparation, les mouvements de terre de l'espace entre le chemin piéton et la chaussée en forme de cuvette, afin de récupérer les eaux de ruissellement de la chaussée. Dans un deuxième temps, des plantations adaptées au milieu aquatique seront disposées soit 40 cornouillers sang ; 40 fusains d'Europe, 40 viornes obiers, 40 troènes vulgaires, 40 viornes lantanes. Ces travaux seront réalisés courant janvier /février 2005 par l'aménageur du lotissement.

ROUTE DE SAINT AUBIN – Talutage - Traitement de l'espace entre la chaussée et le cheminement piéton

Le talus côté « Lotissement des Cerisiers a été redressé et ensemencé par le personnel communal afin d'améliorer le gabarit du chemin piéton.

L'espace vert entre la chaussée et le chemin piéton sera également planté avec des arbustes adaptés au milieu aquatique (comme la route Douvres) cet aménagement sera réalisé par nos ouvriers communaux courant 1^{er} trimestre 2005.

PROTECTION DES MASSIFS

Les employés ont réalisés plusieurs massifs fleuris en divers endroits de la commune (route de Caen, Route de Saint Aubin etc.)

Des petit murets en plaquettes de pierres calcaire ont été érigés pour les protéger.

TAILLE DES ARBRES

La haie du terrain de football côté lotissement Emmanuel constituée de peupliers vivaces donnent beaucoup d'ombre aux maisons voisines. Celle-ci vient d'être taillée par les employés.

MUR d'ENTRAINEMENT POUR LES JOUEURS DE TENNIS

Plusieurs joueurs de tennis ont souhaité bénéficier d'un mur d'entraînement. Le Conseil Municipal a réservé une suite favorable en décidant la réalisation de ce mur au sud de l'abri du terrain de football.

TRAVAUX FUTURS

- Réfection du mur du cimetière protestant, rue Talbot.
- Démoussage du terrain de Tennis.

Le Maire Adjoint,
Denis PENVERN

ACTIVITES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA Région de THAON

RAPPEL DU BUDGET 2004

Section Investissement dépenses et recettes	1 623 924 €
Section de Fonctionnement dépenses et recettes	429 015 €

PARTICIPATION AUX OUVRAGES DU RESEAU COLLECTIF

La mise en application de la SRU a défini la liste des établissements publics autorisés à percevoir des taxes ou participations aux ouvrages généraux, auprès des usagers. Il apparaît que les syndicats d'alimentation en Eau potable ne soit plus aptes à percevoir cette participation (549 € par nouveau branchement) pour les ouvrages de réseau.

Le Comité syndical lors de la précédente réunion a décidé de se conformer à la loi en mettant fin à la perception de la participation à partir du 1^{er} juillet 2004.

La perte de recettes est importante pour le syndicat (environ 549 € x 60 branchements annuels = 32 940 €). Le Comité Syndical a décidé de rattraper cette perte, par une sur côte de la part syndicale du prix de vente de l'eau et abonnement, de 2 % par an sur une période de onze ans, ceci afin de ne pas mettre en péril la trésorerie future du syndicat.

PROTECTION INCENDIE SUR LE TERRITOIRE SYNDICAL

Il est rappelé que la protection contre les incendies est de la compétence communale et non syndicale, bien que celui-ci se charge d'implanter et de suivre le réseau incendie.

Une étude sur le réseau de protection incendie de l'ensemble du territoire syndical a été commandé afin d'avoir une vision claire et globale de l'état du réseau de protection incendie. Cette étude reçoit l'aide du Conseil Général par l'octroi d'une subvention de 50 %. Les conclusions de l'étude seront présentées à chaque commune du Syndicat.

RESERVOIR D'ANGUERNY

L'acquisition de 2500 m² de terrain a permis le démarrage de la construction du réservoir semi-enterré d'ANGUERNY par l'Entreprise HERVE- NOVELO (317 171 €). La société CISE T.P. devrait entreprendre dès début janvier 2005 la mise en place des équipements (106 000 € TTC).

D. PENVERN

Préfecture du Calvados
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
 EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
 Contrôle sanitaire

Caen, le 01 décembre 2004

Collectivité : SAEP DE LA SOURCE DE THAON
Installation : Station de traitement-production de ANGUERNY
Commune du point de surveillance : ANGUERNY
Localisation exacte : RESERVOIR
Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION
Motif du prélèvement : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.
Prélèvement effectué le : 26 octobre 2004 à 11h05 par JEAN BAPTISTE PROVENCALLES (LABO)
Numéro DDASS du prélèvement : 00082952

Paramètres terrain

	Résultats	Unités	Limites de qualité
Chlore libre	0,50	mg/ICI2	
Chlore total	0,55	mg/ICI2	
pH	7,40	unité pH	
Saveur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	0	qualit.	
Température de l'eau	12,5	°C	

Commentaires du préleveur :

ODEUR DE CHLORE

Résultats de l'analyse n°591793 effectuée par le LABORATOIRE DEPARTEMENTAL FRANK DUNCOMBE, CAEN

	Résultats	Unités	Limites de qualité
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3	n/ml	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0	n/ml	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/100ml	
Coliformes totaux /100ml-MS	0	n/100ml	
Entérocoques /100ml-MS	0	n/100ml	0
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/100ml	0
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.)	0	qualit.	
Odeur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	1	qualit.	
Turbidité néphélométrique NFU	0,26	NFU	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
Anhydride carbonique libre	18,3	mg/CO2	
Carbonates	0	mg/CO3	
Essai marbre pH	7,10	unité pH	
Essai marbre TAC	24,5	°F	
Hydrogénocarbonates	342	mg/l	
pH	7,40	unité pH	
Titre alcalimétrique	0	°F	
Titre alcalimétrique complet	28,0	°F	
Titre hydrotimétrique	39,9	°F	
MINERALISATION			
Chlorures	54,0	mg/l	
Conductivité à 25°C	822	µS/cm	
Sodium	18,1	mg/l	
Sulfates	41,6	mg/l	
FER ET MANGANESE			
Fer total	<50	µg/l	
Manganèse total	<20	µg/l	
PARAMETRE AZOTES ET PHOSPHORES			
Nitrates (en NO3)	43,9	mg/l	50
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/l	0,1
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/l	0,5
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES			
Carbone organique total	0,65	mg/l C	
Oxydab. KMnO4 en mil. ac. à chaud	0,50	mg/l O2	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.			
Aluminium total µg/l	<20	µg/l	
Arsenic	<5	µg/l	10
Baryum	0,025	mg/l	0,7
Bore mg/L	0,10	mg/l	1
Cyanures totaux	<10	µg/l CN	50
Fluorures mg/L	<0,10	mg/l	1,5

N° DDASS : 00082952

	Résultats	Unités	Limites de qualité
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...			
Métolachlore	<0,10	µg/l	0,1
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES			
Chlortoluron	<0,02	µg/l	0,1
Diflubenzuron	<0,03	µg/l	0,1
Diuron	<0,02	µg/l	0,1
Isoproturon	<0,02	µg/l	0,1
Linuron	<0,05	µg/l	0,1
Métabenzthiazuron	<0,02	µg/l	0,1
Métobromuron	<0,05	µg/l	0,1
Métoxuron	<0,03	µg/l	0,1
Monolinuron	<0,05	µg/l	0,1
Néburon	<0,05	µg/l	0,1
PESTICIDES SULFONYLUREES			
Metsulfuron méthyl	<0,10	µg/l	0,1
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS			
Dicamba	<0,10	µg/l	0,1
Dinitrocrésol	<0,05	µg/l	0,1
Dinoseb	<0,10	µg/l	0,1
Dinoterbe	<0,07	µg/l	0,1
Imazaméthabenz	<0,10	µg/l	0,1
Ioxynil	<0,05	µg/l	0,1
Pentachlorophénol	<0,02	µg/l	0,1
PESTICIDES TRIAZOLES			
Flusilazol	<0,05	µg/l	0,1
PESTICIDES DIVERS			
Aclonifen	<0,10	µg/l	0,1
Bromacil	<0,10	µg/l	0,1
Chloridazone	<0,02	µg/l	0,1
Chlorothalonil	<0,02	µg/l	0,1
Cyprodinil	<0,10	µg/l	0,1
Dichlobénil	<0,10	µg/l	0,1
Diiflufénicanil	<0,08	µg/l	0,1
Ethofumésate	<0,08	µg/l	0,1
Fluroxypir (1-méthylheptil ester)	<0,10	µg/l	0,1
Oxadixyl	<0,10	µg/l	0,1
Propanil	<0,05	µg/l	0,1
Vinchlozoline	<0,10	µg/l	0,1

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, cette information doit être portée à la connaissance du public.

Le Technicien Sanitaire Chef,

Sylvie KERBOUL



	Résultats	Unités	Limites de qualité
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.			
Mercuré	<0,1	µg/l	1
Sélénium	<5	µg/l	10
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION			
Bromates	<10	µg/l	25
Bromoforme £	4,5	µg/l	150
Chlorodibromométhane £	1,4	µg/l	150
Chloroforme £	<1	µg/l	150
Dichloromonobromométhane £	<1	µg/l	150
COMP. ORG. VOLATILES ET SEMI-VOLAT			
Benzène	<1	µg/l	1
Ethylbenzène	<5	µg/l	
Orthoxylène	<5	µg/l	
Toluène	<5	µg/l	
Xylène méta	<5	µg/l	
Xylène para	<5	µg/l	
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILES			
Dichloroéthane-1,1	<20	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	<3	µg/l	3
Dichloroéthylène-1,1	<5	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	<10	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	<10	µg/l	
Dichlorométhane	<100	µg/l	
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	<10	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<1	µg/l	10
Tétrachlorure de carbone	<0,1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	<1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	<5	µg/l	
Trichloroéthylène	<0,5	µg/l	10
PESTICIDES TRICETONES			
Sulcotrione	<0,08	µg/l	0,1
PESTICIDES ARYLOXYACIDES			
2,4,5-T	<0,07	µg/l	0,1
2,4-D	<0,10	µg/l	0,1
2,4-MCPA	<0,07	µg/l	0,1
2,4-MCPB	<0,08	µg/l	0,1
Dichlorprop	<0,08	µg/l	0,1
Diclofop méthyl	<0,07	µg/l	0,1
Haloxypop-méthyl (R)	<0,10	µg/l	0,1
Mécoprop	<0,10	µg/l	0,1
PESTICIDES CARBAMATES			
Aldicarbe	<0,10	µg/l	0,1
Carbendazime	<0,05	µg/l	0,1
Carbofuran	<0,05	µg/l	0,1
Méthiocarb	<0,10	µg/l	0,1
Méthomyl	<0,05	µg/l	0,1
Prosulfocarbe	<0,05	µg/l	0,1
PESTICIDES TRIAZINES			
Améthryne	<0,05	µg/l	0,1
Atrazine	<0,02	µg/l	0,1
Bentazone	<0,03	µg/l	0,1
Cyanazine	<0,02	µg/l	0,1
Desmétryne	<0,02	µg/l	0,1
Métamitron	<0,05	µg/l	0,1
Métribuzine	<0,05	µg/l	0,1
Pendiméthaline	<0,10	µg/l	0,1
Prométhrine	<0,05	µg/l	0,1
Prométon	<0,05	µg/l	0,1
Propazine	<0,05	µg/l	0,1
Secbuméton	<0,02	µg/l	0,1
Simazine	<0,02	µg/l	0,1
Terbuméton	<0,03	µg/l	0,1
Terbuthylazin	<0,02	µg/l	0,1
Terbutryne	<0,05	µg/l	0,1
METABOLITES DES TRIAZINES			
Atrazine-déisopropyl	<0,02	µg/l	0,1
Atrazine déséthyl	0,05	µg/l	0,1
Terbuméton-déséthyl	<0,10	µg/l	0,1
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...			
Métazachlore	<0,05	µg/l	0,1

ACTIVITES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE THAON

Comme chaque année, le syndicat a obligation d'établir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif.

De ce rapport on en retire les points les plus marquants suivants pour l'année 2003

1 – Caractéristiques du service

- abonnés du service + 4.80 % par rapport à 2002
- volumes facturés – 3.48 % par rapport à 2002

2 – Indicateurs financiers généraux

compte tenu de la moindre consommation d'eau potable, les recettes d'exploitation sont en diminution :

- pour la collectivité 80 386 € (- 3.85 % par rapport à 2002)
- pour l'exploitant 95 298 € (- 1.19 % par rapport à 2002)
-

Etat de la dette

	2003	2004
En cours	37 856.50	130 686
Annuités à verser	14 162.00	18565

3 – Prix du service de l'assainissement collectif

Evolution du tarif

	1 ^{er} janvier 2003	1 ^{er} janvier 2004	Variation
Part de l'exploitant m3	0.9166	0.9411	+ 2.67 %
Part de la collectivité Le m3	0.7622	0.7622	0.00 %
T.V.A. %	5.5 %	5.5 %	

Composition de la facture d'un usager de 120 m3

	1 ^{er} janvier 2003	1 ^{er} janvier 2004	Variation
Exploitant	109.9	112.93	+ 2.67 %
Collectivité	91.46	91.46	0.00 %
T.V.A.	11.08	11.24	+ 1.44 %
Total TTC	212.53	215.63	+ 1.46 %

On notera que le syndicat n'a pas augmenté la part du tarif revenant à la collectivité depuis déjà quelques années. Le tarif concernant la part de la société Lyonnaise des eaux est indexé annuellement conformément au contrat d'affermage d'où une variation exploitant + collectivité de + 1.46 %.

.../...

4 – Station d'épuration

- type de station : traitement biologique par boues activées
- capacité d'épuration : 5000 équivalent habitant
- population raccordée à la station d'épuration > 2 998 habitants
- Taux de collecte : 99 %
- La station d'épuration présente un excellent rendement en matière d'épuration (98 %) et la concentration des eaux de rejet est également excellente (moyenne des concentrations inférieure aux normes maximales).

5 – Travaux réalisés en 2003

Extension à THAON + réhabilitation réseaux à THAON + BASLY + postes de relèvement THAON + Honoraires maître d'œuvre → 514 134 € TTC.

6 – Travaux budgétisés en 2004 et à réaliser en 2005

Il s'agit de réhabiliter les réseaux dont l'inspection par caméra a montré des dégradations importantes des canalisations (flaches, cassures, étanchéité déficiente).

Secteurs concernés

- THAON - Place des saules (220 ml Ø 200mm fonte)
- Rue des peupliers (280ml Ø 200 mm fonte)
- Lotissement des Hauts de Thaon (500 ml Ø 200 fonte)
- Rue du Fresne et de l'Ormelet (420 ml Ø 200 fonte)

A cela s'ajoute, le remplacement de la grille d'égouttage à la station de traitement de BASLY et la mise à niveau des tampons de regard (1^{ère} et 2^e tranche).

Soit un montant total des travaux estimé à 873 000 € TTC, subventionné par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau à environ 65 % du montant H.T.

Les travaux seront réalisés en mars 2005.

7 – Adhésion de la Commune de BENY SUR MER au Syndicat

Le Préfet a pris un arrêté prévoyant l'adhésion de la Commune de BENY SUR MER au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de THAON à compter du 1^{er} janvier 2005. Cependant, cette adhésion ne sera effective qu'au 1^{er} juillet 2005. Des problèmes administratifs et financiers devront être réglés d'ici là. De même, le Conseil Municipal de Béný sur Mer devra élire 2 délégués pour représenter la commune au sein du Conseil Syndical.

Le Président,
Denis PENVERN

Depuis le 29 Novembre 2002, la Communauté de Communes 'Cœur de Nacre' a pris la compétence 'Collecte et Traitement des Déchets Ménagers'.

Elle prend en charge toutes les opérations concernant l'élimination des **Ordures Ménagères (OM)** et des **encombrants**, le tri des **déchets recyclables**, la valorisation des **déchets verts** et le fonctionnement des **déchetteries**.

'Cœur de Nacre' a décidé d'inscrire sa mission dans la continuité des actions menées jusqu'à présent avec pour objectif majeur **d'améliorer les prestations, d'optimiser les collectes sélectives et de maîtriser la 'facture déchets'**.

Suite à l'élaboration d'une étude sur la collecte et le traitement des déchets, un **appel d'offre** a été lancé en **Juin 2004**. Les **nouveaux contrats** récemment signés avec les prestataires sélectionnés s'accompagneront, dès le **1er Janvier 2005**, d'une nouvelle organisation.

Pour tous les habitants de BASLY cela signifie **un changement des jours de collecte mais aussi de vos habitudes**.

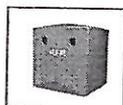
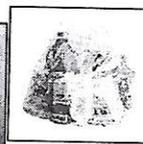
LA NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS POUR BASLY
A PARTIR DU 1er JANVIER 2005



La collecte des OM sera assurée 2 fois par semaine, le **Mardi** et le **Vendredi**

La collecte des déchets recyclables, qui se faisait en sac et en Apport Volontaire,

se fera désormais : **exclusivement en sacs, en Porte à Porte, tous les Mardis**



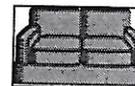
La collecte du Verre reste en **Apport Volontaire**

Du 15 Mars au 30 Novembre, une collecte des déchets verts sera assurée

Le mercredi, en porte à porte



Une Collecte des encombrants sera assurée 2 fois par an: **le 22 Juin et le 13 Décembre**

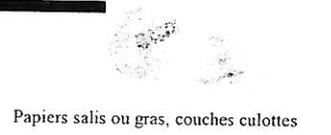


Enfin, vous avez **accès à la déchetterie de Saint Aubin/Mer**

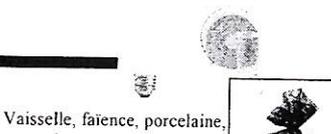
RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



Polystyrène, suremballages, sac, films plastiques, pots de produits laitiers, bouteilles d'huiles



Papiers salis ou gras, couches culottes



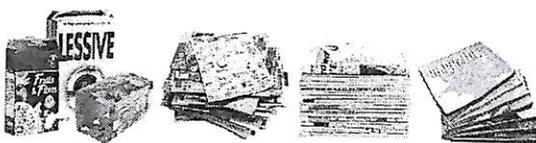
Vaisselle, faïence, porcelaine, ampoule



Poubelle Habituelle



-bouteilles plastiques
-briques alimentaires
-boîtes métalliques



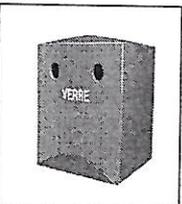
Sacs Bleus

-cartons
-prospectus
-journaux/magazines

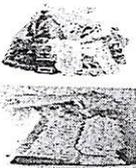


Conteneur Verre

-bouteilles
-pots
-bocaux



**CALENDRIER DES COLLECTE EN PORTE A PORTE
DES DECHETS RECYCLABLES ET DES ORDURES MENAGERES**

	Lundi	Mardi	Mercred	Jeudi	Vendredi	Samedi
Sacs jaunes Sacs bleus						
Poubelle habituelle						
Déchets verts						

LA COLLECTE EST ASSUREE LES JOURS FERIES, POUR LES DECHETS RECYCLABLES, LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES ET LES DECHETS VERTS, LORSQUE LE JOUR DE COLLECTE TOMBE UN JOUR FERIE (et non plus le lendemain).

RECOMMANDATIONS

Les poubelles ou sacs ne doivent pas être mis à la rue avant 19 heures la veille du ramassage.

Les récipients doivent être enlevés de la rue au plus tard le soir de la collecte.

Aplatissez les emballages notamment les cartons avant de les mettre dans les sacs correspondant (vous utiliserez moins de sacs). Les bouchons qui sont recyclables, vissés sur les bouteilles en plastique empêchent celles-ci de se reformer après écrasement

Les sacs bleus et jaunes sont disponibles en mairie dans le hall d'entrée en libre service aux jours et heures d'ouvertures habituelles, pour vous éviter l'attente : 2 rouleaux de 25 sacs par foyer et par an environ (2 de jaunes + 2 de bleus).

Les sacs ne doivent pas être employés à autre chose, ni contenir des produits impropres, car le prestataire de service ne les enlèvera pas. Le film plastique qui emballe parfois journaux et publicité doit être enlevé et mis dans la poubelle.

SUIVEZ LES CONSIGNES DE TRI, car la destruction des ordures ménagères dans les incinérateurs de COLOMBELLES va coûter de plus en plus cher du fait de la mise au norme de l'usine, pour réduire la pollution de l'air. de 54.90 € la tonne en 2004, d'ici 5 ans, il en coûtera près de 78 € la tonne.

REPAS DES ANCIENS

C'est à la Salle du Temps de Vivre que se sont retrouvés les anciens de la commune, invités par la municipalité. C'est la tradition dans la commune, chaque année, les anciens sont invités à partager une journée en commun autour d'un bon repas.

Une quarantaine de personnes participait à cette journée où les anciens étaient entourés par des membres du conseil municipal et du centre communal d'action sociale. En présence du Père Louis GEORGEAULT, de Pierre PESNELLE, président du Club « Le temps de Vivre », François OUDIN, Maire, a accueilli chaque ancien et particulièrement le doyen de l'assemblée Jules JAHOUEL, 83 ans, et la doyenne Marguerite HEBERT, 95 ans.

Le Maire a demandé à chacun « *d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté, M. et Mme PENNERAS* ».

Jean-Pierre LAVISSE, conseiller général, a tenu à saluer les anciens, il leur a indiqué que le conseil général avait mis en place des actions pour le maintien à domicile.

La journée des anciens



Le doyen et la doyenne, le maire, entourés par les membres du CCAS.

CLUB DU TEMPS DE VIVRE



Le Club a repris ses activités le 23 septembre tous les jeudis après midi de 14 heures à 18 heures.

Cette année outre les jeux de société et un peu de marche pour ceux qui le désirent, nous sommes allés visiter le Musée de l'Automobile à PONT L'EVEQUE et pris le repas au restaurant.

En avril nous nous sommes rendus au centre des Congrès pour voir le spectacle de la compagnie Trabucco « Les Etoiles de l'Opérette ».

Puis fin juin nous avons organisé un « barbecue ».

Le 1^{er} octobre nous avons rejoint la Commune de BENY SUR MER pour effectuer un voyage dans la Manche (visite d'un château du XIII e siècle et l'Art du bois, promenade de deux heures en train panoramique de Carteret à Port Bail, puis visite de la maison du Biscuit). Repas pris en commun face à la mer.

La bonne humeur règne au sein du groupe (20 pour l'instant) et nous espérons que vous viendrez nombreux nous rejoindre. « Plus on est de fous, plus on rit » !! dit-on.

En cette nouvelle année, nous souhaitons à toutes et à tous, nos vœux de santé, bonheur et réussite.

Le Président,
Pierre PESNELLE

TENNIS



Le Tennis se porte bien avec 49 adhérents. Le tournoi organisé en mai juin crée des liens et les participants en redemandent. C'est un tournoi amical, sans prétention, tous les adhérents peuvent s'inscrire même avec un petit niveau. Il y a des poules et plusieurs matchs sont assurés même s'il l'on perd. C'est pour le plaisir ! Il existe une catégorie enfants.

Des matchs de simple et de double seront encore organisés au 2^e trimestre 2005.

Lorsque vous êtes seul, vous pourrez bientôt vous entraîner et perfectionner votre technique sur un mur.

Les nouvelles inscriptions auront lieu en mars; nous vous demandons de venir impérativement aux dates indiquées. Vous serez prévenus ultérieurement.

Roseline RICHARD

NOEL COMMUNAL

Comme les deux dernières années, la salle communale étant trop petite et le nombre d'enfants étant croissant, la municipalité a dû organiser deux séances pour le spectacle « Le Père Noël et le Magicien ». 190 enfants entre 1 et 11 ans ont été répartis dans ces séances. A la suite de ce spectacle, des friandises, un livre et un goûter a été offert à chaque enfant.



NOEL COMMUNAL suite



FOOTBALL CLUB DE BASLY

Le Football Club de BASLY compte 20 seniors pour cette première année en cinquième division.

Nous nous classons en milieu de tableau à mi-parcours de championnat.

Nous espérons finir dans les trois premières places mais le but de cette année est de bien structurer le club.

Merci aux bénévoles et aux sponsors pour la création du club.

BONNE ANNÉE A TOUS.

Le Président,

R. EUGENE

Jaques BENOIST
Gedimat
Matériaux - Bricolage
Carrelage - Sanitaires

Tél : 02.31.36.10.10
Internet : www.benoist.fr
Route de Caen
14470 COURSEULLES S/MER

Bernard CLEMENT

PIZZA

Tél : 06.07.06.37.12
Chemin du Goulet
14610 BASLY

POSITIF NETTOYAGE
Spécialiste en vitrerie pour le particulier
Devis gratuit
Alain LÖHRER

Tél / Fax : 02.31.73.72.21
06.67.40.11.72
1 route de Thaon
14610 BASLY

Electricité – Chauffage
Alarme et Protection
Daniel BOULAY

Tél : 02.31.97.28.01 / 06.07.30.12.47
Fax : 02.31.96.74.87
Mail : danielbouley@wanadoo.fr
294 grande rue
14880 HERMANVILLE S/MER

Entreprise DEVAUX

Menuiserie – Charpente - Isolation
Bois – PVC – Alu
Fermeture de loggia – Volets roulants

Tél : 02.31.37.90.13
Fax : 02.31.37.22.83
Z.I Route de Reviars
14470 COURSEULLES S/MER

Peinture – Revêtements (Sols & Murs)
Vitrerie – Ravalement
Démoussage toiture – Pose cloison

Joël HOLLEY

Tél / Fax : 02.31.80.31.72
12 rue de Fontaine Henry
14610 BASLY

MICHALCIK

Menuiserie ALU – PVC
Rénovation ou neuf

Atelier et exposition permanente

Tél : 02.31.36.21.21
Fax : 02.31.36.21.26
Internet : www.michalcik.fr
Z.I La Fossette route de Caen
14440 DOUVRES LA DELIVRANDE



UNION SPORTIVE THAON-LE FRESNE-VALLEE DE LA MUE

SAISON 2004/2005

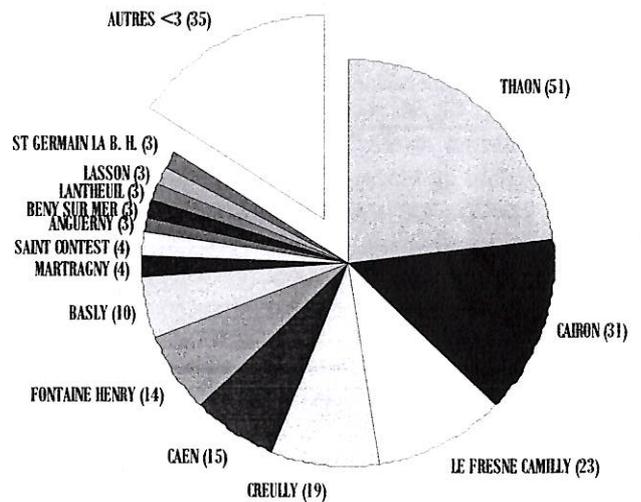
Un club de football a vocation intercommunale, structuré, formateur, convivial, reconnu au niveau régional, issu d'une fusion qui semble aujourd'hui réussie.

Notre club, fort de ses **221 licenciés** à ce jour, fait partie du **Top 50** des clubs bas-normands. Voici quelques chiffres qui permettent de mieux apprécier son importance et son rayonnement.

221 LICENCIÉS : 40 débutants, 35 poussins, 32 benjamins, 23 treize ans, 13 quinze ans, 9 dix-huit ans, 37 seniors, 29 vétérans, 3 arbitres. **14 EQUIPES ENGAGEES** dans les différents championnats. **10 EDUCATEURS** le mercredi après-midi pour entraîner. **25 DIRIGEANTS** le week pour encadrer les compétitions. **DE NOMBREUX BENEVOLES** pour animer, aider, organiser.

Des licenciés habitant 40 Communes

Ci-contre : un diagramme donnant les principales avec le nombre de licenciés entre parenthèses



SENIORS : l'équipe première en terminant en haut de tableau la saison dernière est montée en Division d'Honneur Régionale. C'est la première fois qu'une équipe évolue à ce niveau à Thaon.

JEUNES : l'école de football se structure au fil des années. Grâce à la formation de nos éducateurs : 5 diplômés, le niveau des équipes progresse. Le bus du club effectue chaque mercredi 4 rotations (ce qui représente 180 km) pour permettre aux enfants des communes environnantes de venir s'entraîner.

A noter : il est possible de s'inscrire toute la saison : enfants nés en 1999 et avant. Pour cela contacter C.Gilles au **02 31 08 25 25** ou venir au stade Claude Marin de Thaon (route de Cairon) le mercredi de 14 h à 16 h. Tel : 02 31 08 19 42.

Stages : le club organise des stages pendant les vacances scolaires . Février : foot en salle au gymnase de Ceully
Pâques : une semaine multi-activités en 1/2 pension à Thaon

Renseignements : C.GILLES 02 31 08 25 25

ANIMATIONS : Le club organise toute l'année de nombreuses manifestations.

Calendrier des manifestations à venir.

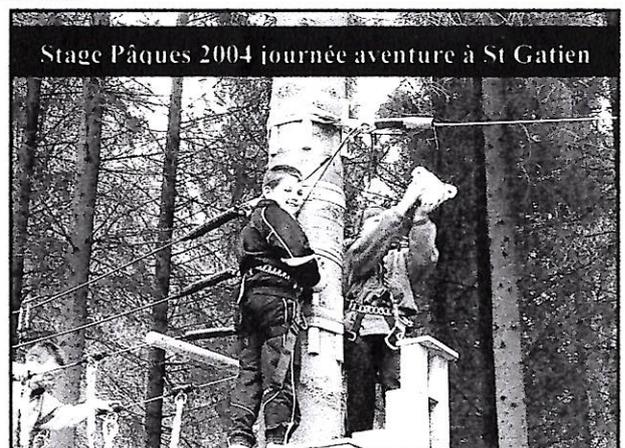
22 janvier : Galette des rois Fontaine-Henry, salle des écoles
22 janvier : Concours de belote Fontaine-Henry, salle des écoles

Vacances de Février : Stage foot en salle Creully, gymnase

05 mars : GRAND LOTO Thaon, salle du temps libre
19 mars : Soirée Choucroute Thaon, salle du temps libre
20 mars : Tirage Tombola de Pâques Thaon, club house

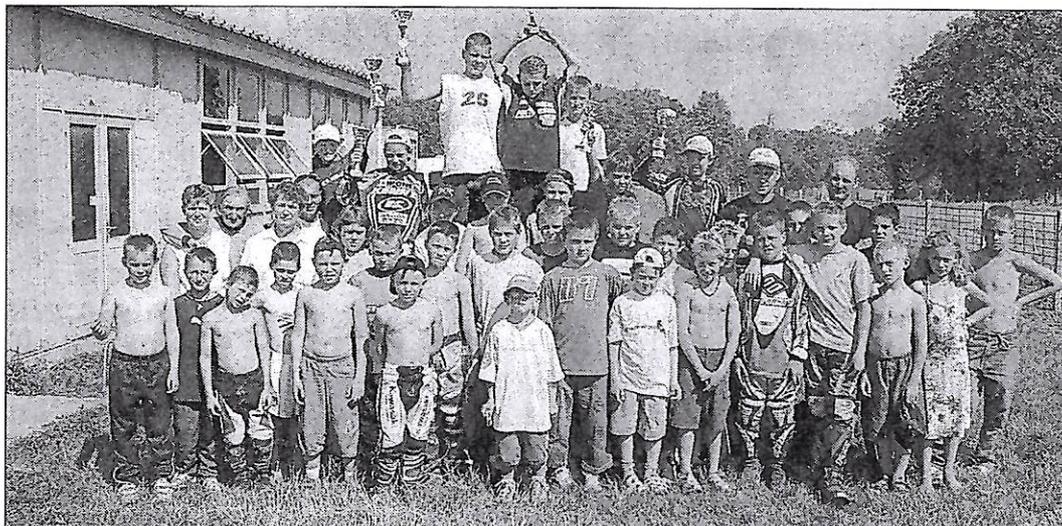
Vacances de Pâques : Stage foot thaon, une semaine 1/2 pension

14 & 15 mai : Tournoi de Pentecôte jeunes Thaon C.Marin
En mai ou juin : Journée Pêche à la ligne Interne au club
05 juin : Jeux Inter-villages FONTAINE-HENRY
11 juin : Pétanque challenge de l'USTFVM Le Fresne-Camilly
18 juin : Fête de la musique Stade Hidalgo, THAON
14 juillet : Repas, feu d'artifice, bal THAON



**BONNE ANNEE
2005 A TOUS!**

BASLY MOTO CLUB



Pour 2004, nous constatons une légère baisse du nombre de licenciés, 97 en 2002 et 2003, 82 en 2004. Nous constatons une légère désaffection du public avec un peu moins d'entrée lors de nos manifestations principales, le side car cross le 21 mars et le moto cross du 10 octobre.

Par contre, plus de 50 jeunes (6 à 12 ans) ont participé aux stages éducatifs de la ligue de Normandie, organisés en août et septembre.

Les résultats de nos pilotes :

- _ Jean Philippe GRIAUX est 13^{ème} en Cht de Normandie 85 cm3 (minime-cadet)
- _ Waren BOUGARD est 10^{ème} en Cht de Normandie Espoirs
- _ Adrien TROCHON est 11^{ème} en Cht de Normandie Open

Trophée Educatif de Moto Cross

- _ Arnaud AUBIN est 1^{er} en 85 cm3 (9 à 12 ans)
- _ Jonas LESVENTES est 5^{ème} en 65 cm3 (6 à 9 ans)

Les frères BOUGARD, Waren et Clément faisait partie de l'équipe de Normandie qui a remporté l'interligue en catégorie 125/250/500 cm3

Endurance Tout Terrain

En Championnat de Normandie Open , Waren BOUGARD finit 1^{er} scratch et remporte le Trophée 125 cm3.

Mais surtout , en Moto Cross , Nicolas AUBIN finit

CHAMPION DE FRANCE JUNIOR

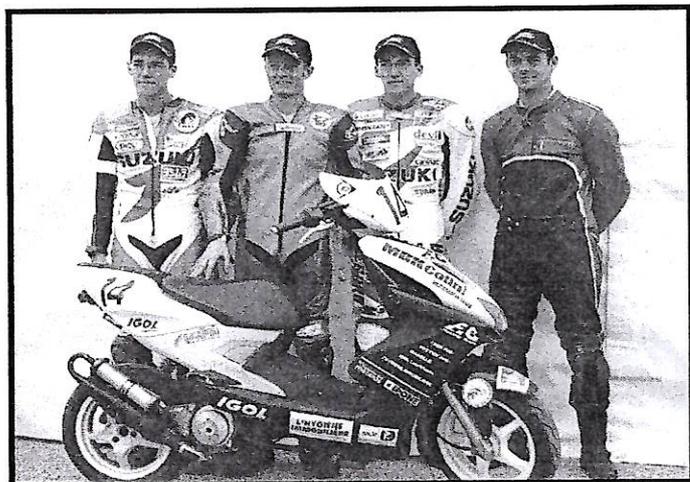
et 7^{ème} du CHAMPIONNAT D'EUROPE 125 cm3

Pour 2005, nous organisons un Moto Cross le
dimanche 13 mars
et le dimanche 9 octobre 2005

Ainsi que des stages Educatifs les dimanches 29 mai et 11 septembre 2005

Le Président et les membres du Basly Moto Club vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2005

Une Bonne saison pour le F-C Racing Team



Les pilotes : Alexandre Lambert, Grégory Foulon, Vincent Lambert, Nicolas Colin. (De gauche à droite)

La saison 2004 s'est terminée pour le **F.C Racing Team** (fusion du Variomatix Team et du Team Colin) avec de bons résultats. Cette année nous avons participé à 4 épreuves d'endurance de 6 heures au Mans avec 3 pilotes **Grégory Foulon** de Basly et les frères **Lambert** du Mans, nous avons finis 2^e de la dernière épreuve. Ce championnat nous a permis de mettre au point le scooter pour participer aux 24 heures de Rouen le 19 et 20 septembre 2004 où l'équipe renforcée pour l'occasion de **Nicolas Colin** a terminé **3e au classement général sur 44 équipages engagés**. Le Scooter a été préparé par Philippe Colin, il a fonctionné comme une horloge suisse. On n'a pas touché une clé ou un tournevis pendant 24 heures, juste faire le plein d'essence à chaque relais (2heures). Cette épreuve est la seule en France où ce côtoie pilotes d'usines et pilotes amateurs.

En plus de ces épreuves :

Grégory Foulon a participé au championnat de Normandie UFOLEP avec la mobylette et le scooter, il termine avec de très bon résultats : 2^e en mobylette et 1^{er} en scooter. Pas de championnat de France cette année études obliges.

Les Frères Lambert ont participé au championnat de France d'endurance moto avec une 600 CBR Honda, Ils ont remporté l'épreuve de Carole.

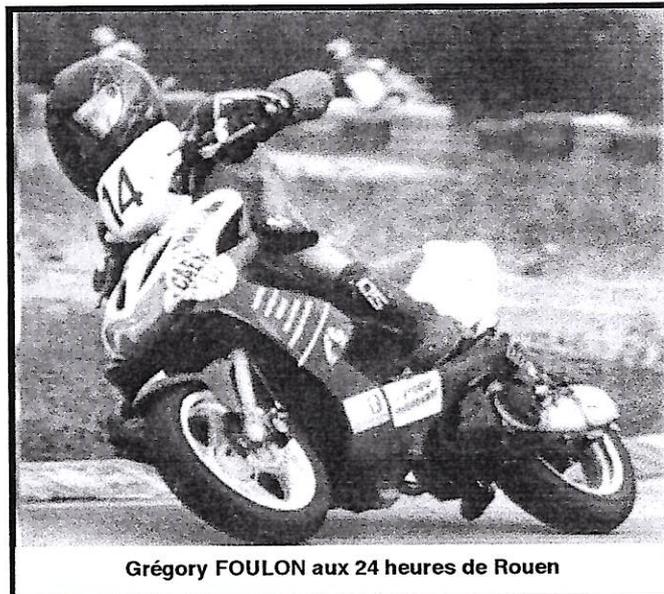
Nicolas Colin pratique le bicross en championnat de France, d'Europe et c'est qualifié pour le championnat du Monde cette année en Hollande. Il a été champion d'Europe junior 2002.

Toute l'équipe tient à remercier tous ceux qui ont permis à ces jeunes de rouler dans de bonnes conditions toutes

l'année : *Joël Pottier et Isabelle, Igol Normandie, Caen-Pub, L'Hygiène Immobilière, Sade, Frovogel* qui nous sont fidèles depuis plusieurs années et d'autres encore on l'espère. **Tous nouveaux partenaires sont les bienvenus.**

Nous étions présent sur le stand du **Club MOBS-ACTIVES 14 de Mézidon** au salon du Sport Mécanique le **20/21 Novembre** au Parc Exposition de Caen, pour mieux faire connaître notre sport et le circuit que l'on a à St Pierre sur Dives où les jeunes peuvent s'initier à la compétition sans que cela ne coûte trop cher, en toute sécurité, sans le danger de la route. Beaucoup de gens ignorent notre sport, peu médiatisé et n'ayant qu'un seul circuit ouvert à tous dans la région. Beaucoup de pilotes français moto comme Olivier Jacques ont commencé par les courses de mobylettes.

En 2005 l'équipe va participer aux épreuves du Mans, aux 24 heures de Rouen et à un championnat de France en endurance Scooter, pour cela on attend le calendrier de la Fédération Française de Motocyclisme au mois de janvier. Nous allons préparer un moteur plus puissant pour rouler en catégorie open qui autorise toutes modifications du moteur tout en restant à 50 cc.



Grégory FOULON aux 24 heures de Rouen

Vous voulez faire de la compétition sans vous ruiner, venez nous rejoindre.

Pour tous renseignements :

Mobs-Actives 14

7. rue Jules Guesde à Mézidon-Canon

Tél : 02.3120.50.52

CALENDRIER DES ACTIVITES 2004-2005

Les référents pour chaque activités :

- Sapins de Noël : Nathalie BELLAIS
- Foire aux jouets : Aurore FERREY - Tél 02-31-08-37-65
- Nathalie BELLAIS
- Soirée adhérents : François LUCAS - Tél 02-31-08-12-11
- Carnaval : Jocelyne LEVILLAIN - Tél 02-31-80-84-83
- Journée Sports : Stéphane FERREY - Tél 02-31-08-37-65
- Kermesse : Nathalie PORET - Tél 02-31-08-44-73
- Isabelle GUERET - Tél 02-31-80-25-02

SEPTEMBRE 2004

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29
30					

OCTOBRE 2004

L	M	J	V	S	D
			1	2	3
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

NOVEMBRE 2004

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

DECEMBRE 2004

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29
30	31				

JANVIER 2005

L	M	J	V	S	D
			1	2	
3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	

Jours fériés - samedis libérés
Vacances

Soirée adhérents - le samedi 29/01/05

FEVRIER 2005

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	

MARS 2005

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

AVRIL 2005

L	M	J	V	S	D
			1	2	3
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

MAI 2005

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

JUIN 2005

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29
30	31				

Réunions
Activités

Soirée au chants le 14/12/04

Tirage le 11/12/04 - remise des dindes le 16/12/04

Vacances de Noël (du samedi 18/12/04 au lundi 03/01/05)

Soirée adhérents - le samedi 29/01/05

Vacances de printemps (du samedi 16/04 au lundi 2/05)

Le Carnaval - le samedi 9/04/05

Réunion de préparation le jeudi 14/10/2004 Loto Dinde - Foire aux jouets - Sapins

Vacances de la Toussaint (du samedi 23/10 au jeudi 4/11)

Foire aux jouets - le 21/11/04

L'vraison des sapins le 11/12/04

Réunion de préparation le jeudi 12 mai 2005 de la Kermesse et des sports

Journée des sports - le samedi 28/05/05

La Kermesse - le samedi 25/06/05

Début des vacances d'été le Samedi 02/07/05

Pour plus d'informations : Retrouvez-nous sur le site Web -

<http://pageperso.aol.fr/associationrpi/assosite.htm>



28, rue Bailey
14000 CAEN
Tél.: 02 31 93 82 00
Fax: 02 31 93 82 50

MATHILDE
est une association
loi de 1901
regroupant des
médecins,
les caisses
d'Assurance
Maladie, le Conseil
Général, la Ligue
contre le Cancer...

Le cancer colorectal (du gros intestin) et son dépistage

→ Ce cancer est peu connu, pourtant il est l'un des plus répandus. Il atteint les hommes comme les femmes. A partir de 50 ans sa fréquence augmente avec l'âge.

Il se développe sur la paroi interne de l'intestin, le plus souvent à partir de petites excroissances, les polypes. Il peut rester longtemps sans entraîner de troubles. En se développant les polypes et les cancers peuvent saigner sans trace visible dans les selles.

En enlevant les polypes on évitera qu'ils se transforment en cancer. En détectant des cancers de petite taille, on les traitera avec plus de chances de guérison.

Les tests de dépistage permettent de détecter ce sang invisible dans les selles.

→ Il est recommandé de réaliser tous les deux ans ce dépistage à partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans.

→ Pour vous procurer gratuitement les tests de dépistage, il vous suffit de consulter votre médecin généraliste. Il s'agit de tests simples que vous réalisez à la maison, qu'il faut ensuite envoyer à l'aide d'une enveloppe T (sans affranchissement) à un laboratoire centralisé (IRSA), qui vous adressera les résultats, sous quinzaine.

- Si le test est négatif, vous serez de nouveau invité(e) dans deux ans.

Mais si des troubles comme une constipation, une diarrhée, une fatigue anormale ou des douleurs au ventre apparaissent dans l'intervalle de ces deux ans, n'attendez pas, consultez votre médecin.

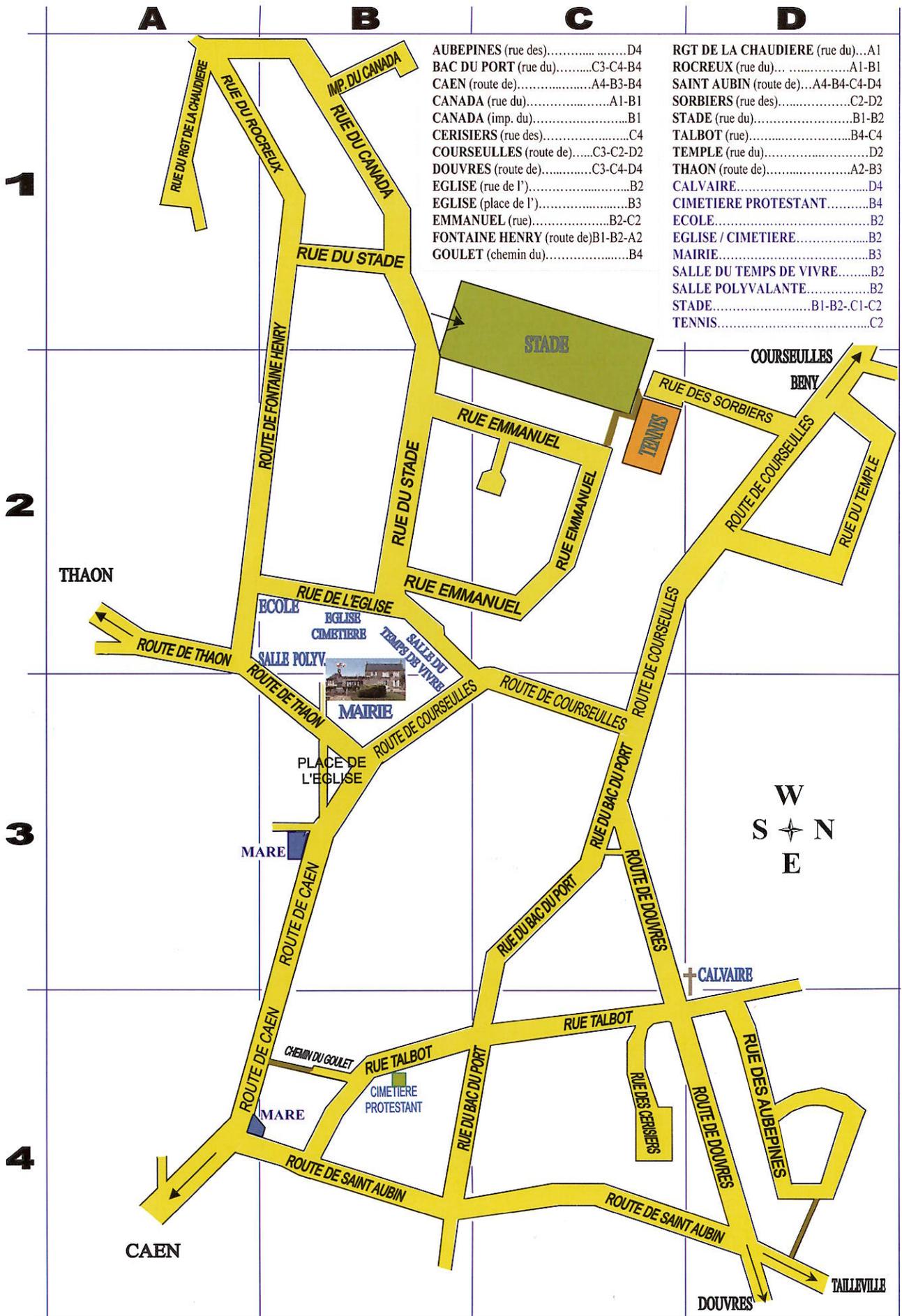
▪ Si le test est positif, cela témoigne de la présence de sang dans les selles et il est nécessaire de faire une exploration de l'intestin (coloscopie) par un gastroentérologue pour découvrir la cause de ce saignement. Les polypes peuvent être retirés au cours de cet examen.

IMPOS- TURE RASE LES CHEVEUX	↓	DIRE POUR FAIRE ÉCRIRE ASSASSINA	↓	D'UN AIR BÉAT	↓	MOT DE DÉDAIN ARBRE MENACÉ	↓	VIPÈRE À CORNES TITRE ANGLAIS	↓	C	PLANTE À FIBRE TEXTILE	↓	FINS DE REPAS ROI DES ANIMAUX	↓	COUPELLE DE LABO
	↓		↓		↓		↓		↓		HAMEAU ANTILLAIS PANTHÈRE DE NEIGES	↓		↓	T
AGIR PAR SUCCION	→						SE MOQUE, RAILLE MIS SUR UN SIÈGE	→							
VOILIER	→											ARMÉE FÉODALE CARBURANT	→		
GALLIUM	→														
	↓	SAISONS SÈCHES	→					DISPUTE PRÉNOM D'ESPA- GNOLE	→						TENU À L'ÉCART
PAS FRÉQUENT	→					PAYSAGES À TOU- RISTES COÛTEUSE	→						S'EST POILÉ (A) MONNAIE SUÉDOISE	→	↓
DURILLON	→														
	↓		RELIGIEUX EN BURE MINCES	→							BENÊTS EN PASSANT PAR	→			
PROHI- BITION DÉPENSE PEU	→								L'OPPOSÉ DU RECTO COULEUR DU CIEL	→					
	↓						SALUBRE AUTEUR DE ROMANS	→							UN VIN ANDALOU
SUGGES- TION	→	FRANCHIT LA PORTE DÉSÉQUI- LIBRÉ	→					SIGLE DE ZONE SOURIRES DE BÉBÉS	→				XÉNON ABRÉGER	→	↓
	↓					PAS BLANCHI CONSCRÉ, HUILÉ	→				GRANDE PÉRIODE ARTICLE DE SOUK	→			CACHÉE
EXTRAIT DE FÉRULE	→		MOUVEMENT DE BOUCHE LE VIEUX CONTINENT	→								LENTILLES BÂTARDES BOULE- VERSÉ	→		↓
	↓														
A	↓			ÉPOUSE D'OSIRIS	→				DÉSAVAN- TAGÉE BŒUF DES CAVERNES	→					
PRONOM FAMILIER ASSÈCHE LE COURS	→			FILS DU FRÈRE SUJET SINGULIER	→						SUBSTANCE ODORANTE D'ANIMAL CHAMOIS	→			
	↓					PIÈCE ROMAINE AUCUNE CHOSE	→								ADORÉ
PETITE JATTE PERSONNE CONNUE	→				DES RITUELS NIVELÉ	→						COMPAGNE D'ADAM RIT UN PEU	→		↓
	↓			PREMIER- NÉ PAS FAUX	→					STATION- NEMENT PARTIE D'AVION	→				
BORD DE PLAIE SOLDAT DES USA	→					COSTUME INDIEN UN JEU CHINOIS	→						VENU AU MONDE ARGENT BULGARE	→	
	↓		ÉLÉMENT DE GRADIN LE DO	→					ON L'ADORE INTELLIGENCE SERVICE	→					IL EST FORTICHE
TRANS- PIRAS	→					ANCIEN OUI DU NORD	→					PRÉFIXE POUR MULTIPLIER	→		↓
BOULOT	→														
	↓						MOUTARDES NOIRES	→						V	

L'EQUIPE MINICIPALE
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNEE 2005

■M■D■F■C■L■D■
RATIBOISE■ILET
■SUCER■IRONISE
■CATAMARAN■OST
GA■ETES■SCENE■
■RARE■SITES■RI
CAL■MOINE■SOTS
■DEFENSE■VERSO
LESINE■SAINEL
■ENTRE■ZAC■XE
IDEE■ECRUERE■
■E■SOURIRE■ERS
ASE■ISIS■LESEE
■TU■NEVEU■MUSC
TARIT■ATRIUM■R
■BOL■RITES■EVE
VIP■AINE■ARRET
■LEVRE■SARI■NE
GI■RANG■IDOLE■
■SUAS■OIL■TERA
METIER■SENEVES

PLAN DE BASLY



AUBEPINES (rue des).....	D4
BAC DU PORT (rue du).....	C3-C4-B4
CAEN (route de).....	A4-B3-B4
CANADA (rue du).....	A1-B1
CANADA (imp. du).....	B1
CERISIERS (rue des).....	C4
COURSEULLES (route de).....	C3-C2-D2
DOUVRES (route de).....	C3-C4-D4
EGLISE (rue de l').....	B2
EGLISE (place de l').....	B3
EMMANUEL (rue).....	B2-C2
FONTAINE HENRY (route de).....	B1-B2-A2
GOULET (chemin du).....	B4

RGT DE LA CHAUDIERE (rue du)...	A1
ROCREUX (rue du).....	A1-B1
SAINTE AUBIN (route de)...	A4-B4-C4-D4
SORBIERS (rue des).....	C2-D2
STADE (rue du).....	B1-B2
TALBOT (rue).....	B4-C4
TEMPLE (rue du).....	D2
THAON (route de).....	A2-B3
CALVAIRE.....	D4
CIMETIERE PROTESTANT.....	B4
ECOLE.....	B2
EGLISE / CIMETIERE.....	B2
MAIRIE.....	B3
SALLE DU TEMPS DE VIVRE.....	B2
SALLE POLYVALANTE.....	B2
STADE.....	B1-B2-C1-C2
TENNIS.....	C2